

Protéger les personnes,
promouvoir l'emploi:
de la réponse à la crise à la reprise
et à la croissance durable

*Communication du Directeur général du BIT aux dirigeants des pays du G20,
Sommet de Pittsburgh, 24-25 septembre 2009*

Le G20 de Londres à Pittsburgh

1. Lors du Sommet de Londres du 2 avril 2009, les dirigeants l'ont annoncé solennellement: «Notre plan de relance mondiale doit être essentiellement au service des besoins et des emplois des familles laborieuses ... c'est la raison pour laquelle nous nous sommes engagés à faire tout le nécessaire pour rétablir la confiance, la croissance et les emplois ... en vue d'enclencher une reprise durable, profitant à tous et respectueuse de l'environnement.»
2. En accordant une attention toute particulière aux effets de la crise sur les individus et en se déclarant déterminés à restaurer la croissance et l'emploi et à œuvrer à l'avènement d'un monde où il y aura davantage de justice, de stabilité et de prospérité, les dirigeants des pays du G20 ont suscité un écho important. Ils ont reconnu qu'il est urgent de cibler l'action sur l'emploi et la protection sociale, deux outils irremplaçables pour atténuer les difficultés auxquelles sont exposés les membres les plus vulnérables de la population mondiale.
3. A Pittsburgh, les dirigeants ont l'occasion de s'appuyer sur les éléments dégagés dans une perspective à moyen terme pour engager également une réflexion sur les déséquilibres socio-économiques qui préexistaient à la crise et ont contribué à son éclatement. Ces déséquilibres se sont traduits par le creusement des inégalités de revenus, des déficits d'emplois et de protection sociale, une pauvreté persistante et un affaiblissement des institutions du travail. Les dirigeants ont en particulier «appelé l'OIT, en collaboration avec les autres organisations concernées, à évaluer les mesures qui ont été prises et celles qui devront l'être».
4. L'OIT a répondu à cette demande de la façon suivante:
 - A) en faisant réaliser par le BIT une étude sur les mesures adoptées par 54 pays de toutes régions et catégories de revenus en matière d'emploi et de protection sociale, et une première évaluation de ces mesures. Le chômage et les autres indicateurs témoignant du désarroi des marchés du travail et des travailleurs enregistrent depuis une année une hausse sensible, et qui aurait été encore plus marquée en l'absence des mesures en question. Le BIT estime, en se fondant sur les calculs du FMI, que l'expansion budgétaire discrétionnaire, conjuguée aux stabilisateurs économiques, aura permis de créer ou de sauvegarder entre 7 et 11 millions d'emplois dans les pays du G20 en 2009. L'inventaire et l'évaluation se terminent par quelques propositions sur les mesures que les pays, à la recherche de modes de croissance plus équilibrés et durables, pourraient envisager dans l'immédiat;
 - B) en obtenant des trois catégories d'acteurs de l'OIT (les gouvernements, les employeurs et les travailleurs de 183 pays) qu'ils établissent un accord sur un «Pacte mondial pour l'emploi¹». L'objectif fondamental de ce Pacte est de proposer un ensemble d'options, concertées au niveau international, pour l'élaboration de politiques permettant de réduire le décalage entre la reprise économique et la reprise de l'emploi. Il s'agit d'un véritable appel à une action mondiale immédiate et coordonnée, aux niveaux national, régional et mondial. Le Pacte a été approuvé à l'occasion du Sommet sur la crise mondiale de l'emploi, organisé en juin 2009 par l'OIT, où les dirigeants ont rappelé qu'il fallait certes lutter contre la crise, mais qu'il était en outre impératif de promouvoir des stratégies de croissance plus équilibrées, une mondialisation durable et plus équitable, ainsi que de nouvelles structures mondiales de gouvernance ²;
 - C) en répondant au besoin de nouveaux modèles de croissance durable, ce qui passe par l'établissement d'étroites connexions entre l'investissement, la croissance et la productivité, d'une part, et les politiques de l'emploi, les politiques du marché du travail et les politiques sociales, d'autre part.

A. Réponses à la crise: les mesures en faveur de l'emploi et de la protection sociale

L'étude du BIT

5. Les indications détaillées figurant dans le rapport technique qui accompagne le présent document³ montrent que les pays du G20 et de nombreux autres pays ont déployé d'importants efforts en faveur de l'emploi et de la protection sociale. S'il est encore trop tôt pour procéder à une évaluation complète de l'efficacité et de l'impact des diverses mesures qui ont été prises, les données dont nous disposons permettent déjà de conclure que l'action entreprise a fait avancer les choses. Une attention toute particulière a

¹ «Surmonter la crise: un Pacte mondial pour l'emploi». Résolution adoptée par la Conférence internationale du Travail à sa 98e session, Genève, juin 2009.

² Neuf chefs d'Etat et de gouvernement et six Vice-présidents ont participé au Sommet, dont quatre provenant du groupe de pays du G20, à savoir les Présidents de l'Argentine, du Brésil et de la France, ainsi que le Vice-président de l'Afrique du Sud.

³ *Protéger les personnes, promouvoir l'emploi: Etude des mesures pour l'emploi et la protection sociale prises par les pays en réponse à la crise économique mondiale*. Rapport du BIT au Sommet des dirigeants du G20, Pittsburgh, 24-25 septembre 2009.

été accordée aux mesures destinées à protéger les plus vulnérables par un renforcement de la protection sociale, à renforcer les investissements dans l'éducation et la formation et à mettre en œuvre des politiques du marché du travail plus énergiques.

6. Comme indiqué plus haut, le nombre d'emplois créés ou sauvegardés représente entre 29 et 43 pour cent de l'augmentation totale du chômage dans les pays du G20 au cours du premier semestre de 2009. Sans ces mesures, le chômage aurait été beaucoup plus élevé dans ces pays. On constate cependant une détérioration dramatique de la situation du marché du travail partout dans le monde; il est dès lors évident qu'il y a encore beaucoup à faire pour améliorer le sort des plus vulnérables et des plus désavantagés.
7. Le BIT a étudié les mesures prises dans 54 pays, de toutes les régions et catégories de revenus, pendant

la période comprise entre le milieu de l'année 2008 et le 30 juillet 2009; 32 mesures spécifiques ont été retenues et regroupées sous les quatre rubriques suivantes: stimuler la demande de main-d'œuvre; soutenir l'emploi, les demandeurs d'emploi et les chômeurs; renforcer la protection sociale et la sécurité alimentaire; recourir au dialogue social et protéger les droits des travailleurs⁴. Les 32 mesures étudiées sont la concrétisation des grandes orientations stratégiques définies par la Conférence du G20 sur l'emploi (Londres, 24 mars 2009), le Sommet social du G8 élargi (Rome, 29-31 mars 2009), et des grandes options du Pacte mondial pour l'emploi.

8. Le tableau 1 indique la fréquence des mesures adoptées par les pays étudiés.

⁴ Ce rapport a été préparé entre mai et août 2009.

Tableau 1. Fréquence des mesures adoptées par les pays étudiés

1. Stimuler la demande de main-d'œuvre (%)	2. Soutenir l'emploi, les demandeurs d'emploi et les chômeurs (%)
Dépenses budgétaires supplémentaires dans des infrastructures	Mesures supplémentaires de formation
87,0	63,0
en fonction de critères relatifs à l'emploi	Renforcement de la capacité des services publics de l'emploi
33,3	46,3
en fonction de critères écologiques	Nouvelles mesures pour les travailleurs migrants
29,6	27,8
Emploi public	Réduction du temps de travail
24,1	27,8
Nouveaux programmes ciblés sur l'emploi ou extension des programmes existants	Chômage partiel avec formation et travail à temps partiel
51,9	27,8
Accès au crédit pour les PME	Réduction de salaires
74,1	14,8
Accès aux appels d'offres pour les PME	Extension des indemnités de chômage
9,3	31,5
Subventions et réductions fiscales pour les PME	Assistance sociale et mesures de protection supplémentaires
77,8	33,3
3. Renforcement de la protection sociale et de la sécurité alimentaire	
Réduction sur les cotisations de sécurité sociale	4. Dialogue social et droits des travailleurs
29,6	Consultation sur les réponses à la crise
Transferts en espèces supplémentaires	59,3
53,7	Accords au niveau national
Accès étendu à l'assurance-maladie	35,2
37,0	Accords sectoriels
37,0	11,1
Modifications des pensions de vieillesse	Mesures supplémentaires pour lutter contre la traite des travailleurs
44,4	3,7
Modifications de salaires minimaux	Mesures supplémentaires pour lutter contre le travail des enfants
33,3	3,7
Nouvelles mesures de protection pour les travailleurs migrants	Modification de la législation du travail
14,8	22,2
Introduction de subventions sur les produits alimentaires	Renforcement de la capacité de l'administration/ inspection du travail
16,7	13,0
Soutien renforcé à l'agriculture	
22,2	

Source: Etude du BIT.

9. Les six mesures les plus récurrentes sont celles qui concernent: les dépenses d'infrastructure; les subventions et les allègements fiscaux pour les petites entreprises; le crédit pour les petites entreprises; les programmes et les moyens de formation; les consultations avec les organisations d'employeurs et de travailleurs; le renforcement de la protection sociale par des transferts monétaires. Toutes ces mesures correspondent étroitement aux grandes options définies dans le Pacte mondial pour l'emploi.
10. Les six mesures les moins fréquentes sont: les mesures supplémentaires pour lutter d'une part contre la traite des travailleurs et d'autre part contre le travail des enfants, l'accès des petites entreprises aux appels d'offres, les consultations au niveau sectoriel, le renforcement des capacités des services d'inspection du travail et la protection des travailleurs migrants.
11. Au moment de la rédaction définitive de l'étude qui accompagne ce document, le BIT a reçu une contribution écrite de l'OCDE, qui figure dans le rapport technique, ainsi que des observations du FMI, de la CNUCED et de la Banque mondiale. Le BIT souhaite maintenir cette collaboration pour la poursuite de l'analyse avec les nouvelles données comparables et évaluations sur l'impact des mesures adoptées par les pays à mesure qu'elles sont disponibles.
- Premières conclusions que l'on peut tirer des actions menées dans ces domaines*
12. Dans un premier temps, les pays ont surtout cherché à éviter une dégradation rapide de l'emploi et à atténuer l'impact de la crise sur les plus vulnérables; par la suite, ils se sont attachés à ouvrir la voie de la reprise en investissant dans de nouvelles infrastructures et en préparant le monde du travail à certaines transformations structurelles, telles que celles qui découlent de l'impératif de réduction des émissions de carbone. Ce passage de préoccupations immédiates, suscitées par l'urgence, à une perspective à plus long terme est peut-être dû au pressentiment que, malgré les signes de reprise de la croissance au niveau global, les effets de la crise sur les marchés du travail risquent de se faire sentir encore longtemps.
13. Comme on pouvait s'y attendre, les stratégies adoptées varient d'un pays à l'autre. D'une manière générale, les pays à faible revenu et à revenu intermédiaire sont intervenus davantage pour stimuler la demande et renforcer la protection sociale que pour soutenir les marchés du travail. A l'inverse, et comme prévu, les pays à revenu élevé ont privilégié la stimulation de la demande de main-d'œuvre et les mesures visant le marché du travail. Les pays à faible revenu, peut-être notamment du fait d'une insuffisance de ressources et de capacités, ont pris moins d'initiatives que les pays à revenu intermédiaire et à revenu élevé.
14. Beaucoup de pays, spécialement en Asie et en Amérique latine, se sont inspirés des enseignements tirés des crises financières antérieures et étaient relativement parés pour faire face à la crise. Certains pays – en particulier ceux qui ont pu allier une politique budgétaire saine, un bas niveau d'inflation, une faible dette extérieure, d'importantes réserves et, dans une certaine mesure, une large protection sociale – se sont révélés mieux en mesure de résister et mieux outillés pour réagir rapidement.
15. La plupart des pays ont fait preuve de pragmatisme en adaptant, en réorientant et en élargissant les programmes existants, et en s'appuyant sur les capacités institutionnelles et techniques déjà en place.

Tableau 2. Nombre moyen de mesures prises par catégorie et par groupe de pays en fonction du revenu.

Echantillon de pays par groupe de revenu	Stimuler la demande de main-d'œuvre	Soutenir l'emploi, les demandeurs d'emploi et les chômeurs	Renforcer la protection sociale et la sécurité alimentaire	Dialogue social et droits des travailleurs	Total
Faible revenu (10)	2,9	1,2	2,3	0,8	7,2
Revenu intermédiaire (tranche inférieure) (10)	3,8	2,3	3,2	1,4	10,7
Revenu intermédiaire (tranche supérieure) (17)	3,9	2,9	2,5	1,6	10,9
Revenu élevé (17)	4,4	3,7	2,3	1,8	12,2
Moyenne	3,8	2,5	2,6	1,4	10,3

Source: Etude du BIT.

Certains ont même innové, mettant en œuvre de nouveaux programmes et de nouvelles mesures; on recense ainsi un nombre important de programmes novateurs et ciblés dans le domaine de l'emploi.

16. La réponse à la crise la plus courante – les dépenses publiques d'infrastructure – exerce un effet multiplicateur relativement élevé sur la création – surtout indirecte – d'emplois. La part des dépenses consacrées à l'emploi varie sensiblement en fonction du choix de la technologie de production, selon qu'elle privilégie la main-d'œuvre ou les équipements. Cet aspect est particulièrement important pour les investissements d'infrastructure en milieu rural. De nombreux gouvernements ont eu la possibilité d'encourager les projets susceptibles d'améliorer la durabilité du point de vue de l'environnement et de permettre la création d'«emplois verts». L'inconvénient tient à cet égard au fait que les projets qui partent de zéro ne peuvent exercer que tardivement leur plein effet sur l'emploi.
17. La première réaction des gouvernements, des employeurs et des travailleurs face aux fragilités du marché du travail est d'investir dans la formation, ce qui se justifie pleinement. Les mesures de préservation de l'emploi associant réduction de l'horaire de travail et formation se révèlent efficaces. Les entreprises mettent à profit les périodes marquées par un repli de la demande pour investir dans la formation des travailleurs; de fait, aider dès maintenant la main-d'œuvre à acquérir les compétences dont elle aura besoin demain constitue un investissement judicieux. On constate enfin qu'il est souvent fructueux d'établir des liens institutionnels étroits entre les systèmes de formation et les entreprises.
18. Malgré la baisse des recettes fiscales, de nombreux pays ont augmenté leurs dépenses sociales. Les mesures de protection sociale, discrétionnaires ou non, jouent un rôle clé de stabilisation de la demande globale. Les formules les plus prisées sont l'extension de la durée et de la couverture des allocations de chômage, l'extension des pensions de vieillesse ainsi que le relèvement des prestations de l'assurance-maladie et des allocations familiales. Les transferts monétaires ciblés se sont révélés particulièrement utiles dans plusieurs pays. Quoi qu'il en soit, d'importants déficits de couverture demeurent.
19. Pour financer ces mesures exceptionnelles, les pays ont réorganisé les crédits déjà inscrits au budget, mobilisé leurs réserves et multiplié les emprunts. Pour l'heure, les données disponibles ne permettent pas de conclure à une augmentation importante des formules de financement du développement assor-

ties de conditions préférentielles mises au point pour faire face à la crise.

20. La crise a mis les acteurs du dialogue social et des négociations collectives en demeure de trouver des solutions créatives, comme les formules de partage du travail, les congés prolongés et autres formes d'adaptation du travail. Dans certains cas, il a fallu examiner les politiques macroéconomiques et engager des consultations plus approfondies à propos de certains enjeux stratégiques. La gravité de la crise a parfois incité les gouvernements et les partenaires sociaux, inquiets des risques pesant sur la cohésion sociale et la stabilité économique, à rechercher un consensus national aussi large que possible. Cette recherche a parfois été difficile et n'a pas toujours abouti.

Reprise fragile de l'économie mondiale et faible croissance de l'emploi

21. A la mi-2009, les premiers signes de stabilisation de la production et de reprise se sont fait sentir à des degrés divers dans les pays et plus fortement en Asie. Il se dégage de l'ensemble des prévisions que la reprise de l'économie mondiale risque d'être très progressive et faible au moins jusqu'à la fin de 2010, en particulier dans les pays avancés et en Europe centrale et orientale. L'Asie connaît un fort rebond, corollaire d'une politique de relance budgétaire exceptionnellement poussée.
22. D'après les projections des Nations Unies, de l'OCDE et du FMI⁵, la détérioration des marchés du travail devrait se poursuivre en 2009 et quasiment tout au long de 2010. Il ressort des données les plus récentes dont on dispose pour le premier semestre de 2009 que la progression de l'emploi est nulle ou minime dans les pays ayant une croissance négative, faible ou assez forte. Le BIT prévoit que, d'ici à la fin de 2009, le monde comptera entre 39 et 61 millions de chômeurs supplémentaires par rapport à 2007⁶.
23. Tous les ans, la population active mondiale s'accroît de quelque 45 millions de personnes, pour la plupart des jeunes gens qui se préparent à entrer sur le marché du travail. L'analyse des crises financières antérieures montre qu'il pourrait s'écouler en moyenne quatre à cinq ans entre le moment où la

⁵ Nations Unies: Etude sur la situation économique et financière dans le monde, 2009, mise à jour à la mi-2009. Perspectives économiques de l'OCDE, juin 2009; Perspectives de l'économie mondiale, FMI, avril 2009.

⁶ BIT: KILM, 6^e édition, 2009.

production retrouve son niveau antérieur à la crise et la normalisation de l'emploi⁷.

24. De nombreux mandants de l'OIT se font l'écho des préoccupations et des craintes constantes que génèrent l'insuffisance du crédit, la survie menacée des entreprises, les fermetures d'usine, les suppressions d'emplois, les pertes de revenu et l'incertitude du lendemain. Le fait que, même selon les prévisions les plus optimistes, il semble inévitable que le chômage demeure élevé longtemps après le début de la reprise est particulièrement angoissant pour les travailleurs et leurs familles. Des sondages d'opinion réalisés récemment dans différentes régions ont mis en évidence un fort sentiment d'insécurité liée à la précarité de l'emploi dans de vastes pans de la population mondiale⁸.

Des pistes pour de nouvelles mesures

25. Une forte croissance économique et une forte croissance de l'emploi sont essentielles. Les politiques devraient rester axées sur ces deux objectifs, de façon à écourter le laps de temps qui s'écoulera avant la reprise de l'emploi au niveau mondial et à optimiser les possibilités de création d'emplois lors de la reprise de l'activité économique. Il est donc nécessaire de prendre des mesures pour stimuler une croissance à forte intensité de main-d'œuvre et de mettre au point des méthodes plus précises pour évaluer la composante emploi des différentes options en matière d'investissements.
26. Il convient de continuer d'appliquer une politique d'expansion budgétaire afin de créer des emplois et de dynamiser la demande globale, et le cas échéant de les renforcer, jusqu'à ce que la demande privée soit suffisamment forte pour soutenir la croissance et l'emploi. La portée et la durée idéales de ces mesures sont fonction de la situation propre à chaque pays et supposent une coordination au niveau international.
27. Un ensemble de moyens d'action conçus pour favoriser les synergies entre les mesures et leur renforcement mutuel est la solution la plus efficace. En outre, une analyse plus approfondie des données d'expérience des pays et une évaluation de l'incidence des différents plans de relance peuvent aider à la prise de décisions. Le BIT est résolu à renforcer
- ses services et ses compétences spécialisées dans ce domaine et à les mettre à la disposition des pays.
28. La reprise de l'économie et de l'emploi serait nettement dynamisée par un rétablissement beaucoup plus rapide des marchés financiers, qui permettrait de normaliser les flux de crédit et d'investissements productifs étrangers et nationaux, notamment au niveau des petites entreprises, épine dorsale de l'emploi dans la plupart des pays. Si cela est vrai pour les pays développés, cela l'est moins en revanche pour certains pays en développement, où le secteur financier est fortement réglementé et où les banques de développement et les banques publiques jouent un rôle anticyclique important. Enfin, les politiques doivent garantir que le système financier est au service de l'économie réelle.
29. La crise a aggravé les problèmes structurels sous-jacents dans plusieurs pays émergents et pays en développement. Une lourde dette extérieure, des déficits budgétaires qui se creusent, la dépréciation des monnaies et d'autres difficultés symptomatiques de faiblesses structurelles limitent sensiblement la capacité des pays à faible revenu, mais aussi de certains pays à revenu intermédiaire, de participer à l'effort de relance mondial. Ces pays doivent pouvoir compter sur une aide internationale supplémentaire dans des conditions qui leur permettent aussi de favoriser la croissance, l'emploi et la protection sociale.
30. En outre, les aides au développement multilatérales et bilatérales mises à la disposition des pays à faible revenu devraient être élargies et réorientées pour répondre au besoin croissant d'emplois et de protection sociale. La déclaration de principe récemment adoptée par le Comité d'aide au développement de l'OCDE sur le rôle de l'emploi et de la protection sociale met l'accent sur cet objectif⁹. L'application rigoureuse d'une stratégie de croissance économique en faveur des pauvres, appuyée par la coopération pour le développement, s'impose de toute urgence.
31. Avant la crise, d'importantes disparités existaient en matière de protection sociale dans les pays à revenu élevé, à revenu intermédiaire et à faible revenu. La crise a incité de nombreux pays à élargir la couverture sociale et à accroître les niveaux de prestations. Il faut poursuivre et intensifier ces efforts, ce qui suppose de convenir à l'échelle mondiale qu'il est nécessaire d'instaurer une protection sociale de base

⁷ C.M. Reinhart et K.S. Rogoff, 2009: *The Aftermath of Financial Crises*, NBER, Working Paper No. 14656.

⁸ Voir notamment le sondage réalisé par Gallup aux Etats-Unis le 13 août 2009; dans l'UE-27, Eurobaromètre no 316, juillet 2009; le sondage réalisé pour le journal *Reforma* au Mexique; Reuters, communiqué du 1er juillet 2009; le sondage du Japan Productivity Center, Reuters, 30 juin 2009; le *South China Morning Post*, 17 juillet 2009; IPSOS, août 2009 sur le Chili.

⁹ Comité d'aide au développement, 2009: *Instaurer une croissance économique plus favorable aux pauvres: le rôle de l'emploi et de la protection sociale*, déclaration de principe adoptée à la réunion de haut niveau, 27-28 mai, DCD/DAC(2009)14/REV2).

- universelle sur une assise budgétaire saine dans tous les pays. La protection des individus contribue à soutenir la demande globale.
32. L'assistance internationale facilite le renforcement des capacités et des institutions et permet de tirer parti de l'ensemble des connaissances, des meilleures pratiques et des leçons de l'expérience à l'échelle mondiale pour fournir des avis sur les politiques à suivre; par là même, elle peut être très utile notamment pour les pays les plus pauvres et les pays les moins avancés. La coopération Sud-Sud devrait jouer un rôle important.
 33. La crise a frappé de plein fouet les jeunes, dont le chômage a enregistré une nette augmentation au cours du premier semestre de 2009 par rapport à la même période de l'année passée. Il faut évaluer plus en détail la nature et l'impact des politiques de relance selon qu'elles s'appliquent aux hommes ou aux femmes. En effet, si dans certains pays les premiers secteurs touchés étaient ceux où travaillaient en majorité des hommes, les femmes sont elles aussi de plus en plus concernées d'autant que très souvent elles occupent des emplois précaires.
 34. En temps de crise, la détérioration des droits des travailleurs, le recours accru au travail des enfants, l'absence de protection des migrants, la traite et autres pratiques portant atteinte à la dignité humaine sont des risques bien réels. L'étude du BIT a mis en évidence un nombre assez limité de nouvelles mesures consacrées à ces problèmes. La prévention de telles pratiques doit faire l'objet d'une attention urgente. Le renforcement de l'administration du travail et de l'inspection du travail est fondamental à cet égard.
 35. Des mesures commerciales individualistes et fortement protectionnistes ont largement été évitées. Le rapport de l'OMC sur la crise financière et économique et sur les faits nouveaux relatifs au commerce indique que «la tendance à l'adoption de politiques ayant des effets plus marqués de restriction et de distorsion des échanges s'est poursuivie mais, globalement, le recours à des mesures protectionnistes massives a pu être limité, non sans difficulté»¹⁰. L'adoption de telles mesures reste une menace et il faut donc y parer activement tout en préservant les pays en développement compte tenu de leur situation particulière. Lorsqu'un sentiment d'insécurité bien compréhensible dans un contexte de crise incite au protectionnisme, il est nécessaire d'apporter des réponses efficaces au moyen de la politique sociale et de la politique de l'emploi.
 36. L'évaluation de l'impact des politiques sur les travailleurs, les entreprises et les ménages aurait beaucoup à gagner de l'existence d'un plus grand nombre de données et d'instruments statistiques permettant de suivre l'évolution de la crise. Il est essentiel de renforcer la capacité des bureaux de statistique disposant de peu de données sur l'emploi et le travail, et d'élargir la portée des indicateurs afin de prendre en considération des signes de détresse sociale moins évidents, comme le nombre de travailleurs découragés ayant abandonné toute recherche d'emploi. La mise en place de systèmes statistiques permettant de suivre les tendances en matière d'emploi et de travail est un besoin auquel il faut répondre d'urgence pour évaluer les ripostes à la crise et guider les politiques à plus long terme. Le projet GIVAS des Nations Unies répond à ces préoccupations¹¹.
 37. La création d'emplois et l'élargissement de la protection sociale doivent être considérés comme des facteurs de succès essentiels pour passer des mesures d'urgence à une reprise progressive, puis à une croissance économique durable. Cela est particulièrement important dès lors que des dispositions destinées à mettre un terme aux mesures exceptionnelles de relance budgétaire sont envisagées.
 38. Il est essentiel de garder à l'esprit la dimension humaine. La crise a fait naître un profond sentiment d'injustice. Des millions de personnes estiment qu'elles paient le prix de décisions et d'actes sur lesquels elles n'avaient aucun pouvoir et qui ont profité à d'autres. Une répartition équitable des coûts de la relance et des efforts requis pour surmonter la crise sont des composantes fondamentales d'une riposte socialement viable.

B. Le Pacte mondial pour l'emploi

39. Le Pacte est un consensus fort entre les acteurs de l'économie réelle. Il propose un ensemble de mesures équilibrées et réalistes que les pays, avec l'aide des institutions régionales et internationales, peuvent adopter à l'appui des efforts constants qu'ils déploient pour faire face à la crise tout en s'efforçant d'assurer la viabilité sur les plans économique, social et de l'environnement. Le Pacte répond à la fois aux préoccupations des gens et aux besoins de l'économie réelle.
40. Le Pacte présente un ensemble de mesures qui ont fait leurs preuves et qui placent l'emploi et la protection sociale au cœur des réponses à la crise et

¹⁰ OMC, 2009: rapport WT/TPR/OV/W/2, 15 juillet.

¹¹ Dispositif mondial d'alerte vulnérabilités et impacts des Nations Unies (GIVAS).

de la reprise dans une vision constructive fondée sur la promotion des investissements et des entreprises durables. Ces mesures peuvent être adaptées à la situation aux niveaux national et local. De nombreux pays n'ont pas attendu pour en mettre certaines en œuvre, comme l'étude réalisée l'atteste. Si elles sont adoptées intégralement et de manière coordonnée, ces mesures peuvent réduire les tensions sociales, amortir l'impact de la crise sur les individus, stimuler la demande globale et contribuer à la fois à rendre l'économie de marché plus compétitive et à assurer une croissance mieux partagée.

41. Le Pacte mondial pour l'emploi se fonde sur l'Agenda du travail décent déjà mis en œuvre par l'OIT et rappelle que le respect des principes et droits fondamentaux au travail, la promotion de l'égalité entre les sexes et le fait d'encourager la participation au débat et le dialogue social sont également essentiels pour assurer la relance et le développement.
42. A L'Aquila, en Italie, le G8 a reconnu la nécessité de poursuivre l'Agenda du travail décent de l'OIT et de s'appuyer sur le Pacte mondial pour l'emploi pour répondre à la crise au niveau planétaire et faire progresser la dimension sociale de la mondialisation¹². Le Conseil économique et social des Nations Unies a encouragé les Etats Membres à utiliser pleinement le Pacte mondial pour l'emploi en invitant également les organisations internationales concernées à intégrer à leurs activités, en fonction de leur mandat, les orientations énoncées dans le Pacte¹³. Les gouvernements peuvent faciliter ce processus par l'intermédiaire de leurs représentants au sein des organes de gouvernance.

C. Remédier aux déséquilibres mondiaux par une croissance durable selon de nouvelles modalités

43. A Pittsburgh, les dirigeants ont l'occasion de s'entendre sur une perspective à moyen terme de la croissance durable. La stabilisation des marchés financiers et l'augmentation du taux de croissance de la production sont des objectifs fondamentaux, mais qui ne sauraient suffire. Une nouvelle conception de la croissance durable est nécessaire pour sortir d'une crise qui met en évidence des déséquilibres mondiaux croissants. Ces déséquilibres sont eux-mêmes liés aux déséquilibres intérieurs entre les

marchés financiers et l'économie réelle, les investissements financiers et les investissements productifs, la productivité et les salaires, les initiatives privées et les réglementations publiques.

44. Pendant plusieurs dizaines d'années, les politiques qui ont surestimé la capacité du marché à s'autoréguler et qui ont sous-estimé l'intérêt des politiques et des réglementations publiques et minimisé l'importance des politiques sociales, de la dignité du travail et de la protection de l'environnement ont contribué à ces déséquilibres. Il en est résulté des inégalités de revenus qui ont atteint des niveaux inacceptables, l'exclusion d'une grande partie de la population de la protection sociale de base, et des possibilités de travail décent et productif insuffisantes.
45. Il faut un lien beaucoup plus fort entre l'investissement, la croissance et la productivité, d'une part, et l'emploi, le marché du travail et les politiques sociales, d'autre part; il faut aussi une «écologisation» progressive de l'économie. En bref, il faut une approche soucieuse d'un développement durable. Les méthodes de mesure de la croissance, de la performance économique et du progrès social doivent être revues d'urgence. La pratique qui consiste à favoriser un endettement non viable et les bulles spéculatives doit céder la place à une demande effective mondiale fondée sur les revenus et se développant progressivement; le travail doit être récompensé d'une manière décente et les abus réprimés. Cela ouvrira la voie à un meilleur équilibre entre une croissance tirée par les exportations et le développement d'une consommation intérieure saine.
46. L'adaptation des secteurs économiques, y compris l'action à mener pour promouvoir des énergies propres, imposeront des politiques dynamiques dans les domaines social, de l'emploi et de la formation afin de doter les travailleurs des compétences requises pour occuper les nouveaux emplois et de faciliter l'abandon progressif des activités en perte de vitesse. Les politiques relatives au changement climatique devront prendre en compte leurs incidences sur l'emploi et le travail.
47. S'il n'existe aucun modèle unique de croissance économique et de progrès social qui s'applique à toutes les situations nationales, il y a toutefois des éléments de base qui sont communs. Une croissance mondiale durable doit reposer sur des politiques et des institutions nationales qui favorisent l'investissement productif et la croissance de la productivité, le respect de l'environnement, le travail décent, l'égalité des chances pour les femmes et pour les hommes, l'innovation et le développement

¹² *G8 Leaders Declaration on responsible leadership for a sustainable future* (déclaration des dirigeants du G8 sur un leadership responsable pour un avenir durable), juillet 2009.

¹³ Résolution de l'ECOSOC intitulée *Surmonter la crise: Un Pacte mondial pour l'emploi* (E/2009/L.24, 21 juillet 2009)

des entreprises, des institutions du travail et des organisations de travailleurs et d'employeurs fortes, et une protection sociale adéquate des personnes, en évitant les inégalités de revenus excessives et en éradiquant la pauvreté extrême. La charte proposée pour une activité économique durable peut répondre à toutes ces questions.

48. Tous les pays, avec l'aide des organisations internationales concernées, sont à même de faire converger leurs efforts sur ces objectifs, de même que sur d'autres objectifs convenus, pour assurer une prospérité largement partagée sur la base d'une croissance économique solide, et pour jeter les bases d'une mondialisation juste et durable.